



Rapport Compte financier unique 2025

Le compte financier unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs : simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le déploiement du CFU s'inscrit dans une démarche de dématérialisation de l'ensemble des documents budgétaires. Cette dématérialisation est, avec le passage à la M57, un préalable à l'instauration du CFU.

La présentation prévue à l'article 5211-36 du Code Général des collectivités territoriales ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en conseil d'Etat."

Ces dispositions s'appliquent également aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, y compris pour l'adoption de leur CFU.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte financier unique est présenté par le Conseil communautaire le 22 juin 2026.

Les résultats 2025 s'établissent comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Recettes	18 813 396,56	Recettes	2 771 062,72
Dépenses	17 454 154,83	Dépenses	3 029 864,98
Résultat de fonctionnement 2025	1 359 241,73	Résultat d'investissement 2025	-258 802,26
Résultat antérieur	1 591 640,74	Résultat antérieur	-371 241,16
Résultat de fonctionnement reporté 2025 (A)	2 950 882,47	Résultat d'Investissement reporté 2025 (B)	-630 043,42
		Restes à réaliser en dépenses (C)	-19 275,24



I. BUDGET PRINCIPAL

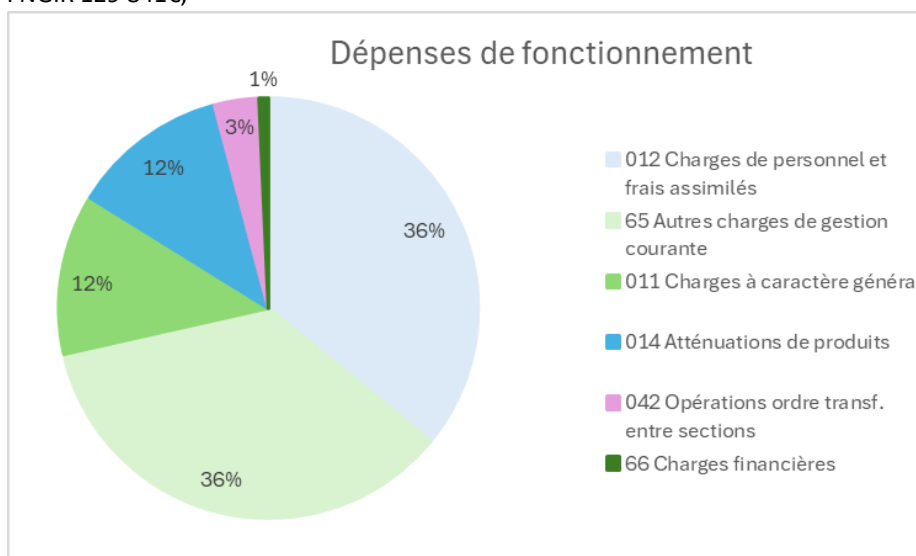
1. Section de fonctionnement :

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services de la communauté.

a. Les dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Masse salariale : 6,3 M €,
- Charges à caractère général : 2,2 M €,
 - o Refacturation par les communes des frais de fonctionnement des écoles maternelles, ALSH et fauchage : 539k €
 - o Prestations de services 368k € dont :
 - Animations, sorties ALSH, Esp. jeunes, crèches, culture 180k €, Transport sorties 20 k€, support communication : 9 500 €,
 - Logiciels métiers, abonnements 60 k €
 - Entreprises de contrôle d'équipements, laboratoire d'analyses 27 k €
 - Diverses cotisations Francas 2 100 €, CDG 2 000 €, Soliha 2 000 €, Offices touristes
 - o Voirie : curage, fauchages, travaux et fournitures : 231 k €
 - o Fluides eau, électricité, gaz, carburant : 168 k €
 - o Assurances : 196 k € (dont 15 000€ dommages ouvrages, travaux Tilh)
 - o Cotisations : 92 k € dont PETR 38 990€, Mission locale 20 226 €, ADACL 17 k €, Francas 6 300€, AUDAP 5 000€, Asso des maires 4700€, Asso des intercommunalités 2700, adhésions aux OT pour l'Abbaye, pole retraite CDG 2000€...
 - o Le solde correspond aux diverses fournitures, achats, entretien, maintenance, réparations
- Autres charges de gestion courantes (Subventions, participations aux syndicats et indemnités élus) : 6,2 M € dont :
 - o Ordures ménagères 3,79M€ SITCOM 2 506 650 € - SIETOM 1 284 907 €,
 - o Subventions d'équilibre aux budgets annexes : action économique 360 000€, Office de tourisme 300 000 €, multiple rural 5 000€, Gémapi 59 525 €,
 - o CIAS 1 100 000 €,
 - o Subventions aux associations 170 000 €,
 - o Participations à différents organismes dont : EPFL 82 000€ SYDEC numérique 56 000 € Transp'Orthe 51 000€, Chenil Birepoulet 45 000 €, Plateforme mobilité 25 000 €, liste non exhaustive)
 - o Indemnités des élus : 142 000 €
- Charges financières : 123 000 €
- Atténuations de produits : 2,1 M€ : attributions de compensations aux communes membres (1,968M€), FNGIR 129 841€,

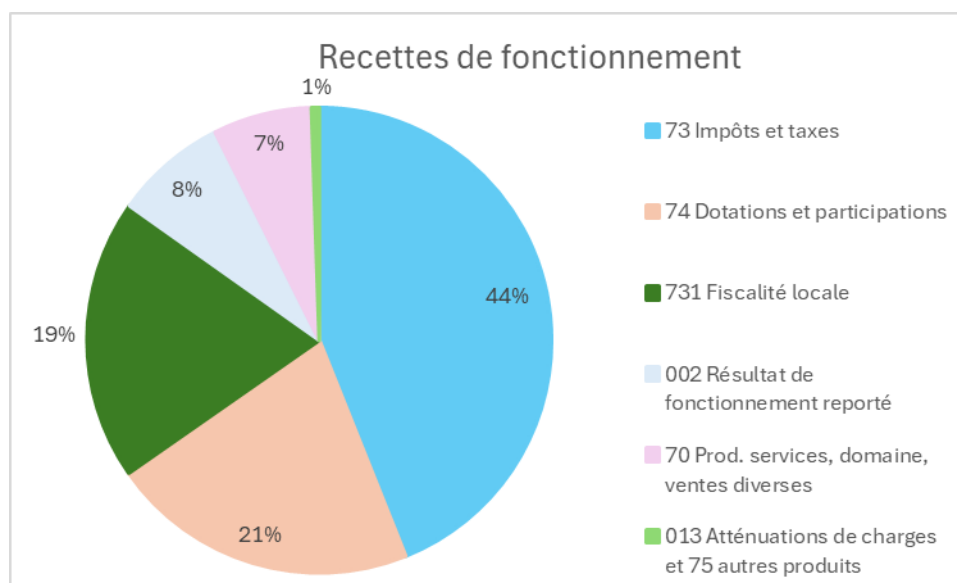




b. Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Produit des impôts et allocations compensatrices versées par l'Etat liée aux exonérations d'imposition, (détail ci-après) : 13,7M€
- Produits des services : 1,4M€ (services payés par l'utilisateur)
- Dotations et participations : 4,3M € - Dotations de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF pour le fonctionnement des services, Fonds de péréquation



Fiscalité :

- Taux fiscalité :

Taxe d'habitation : 14,10% (2025 : 10.82%)

Taxe foncière bâti : 3,51% (2025 : 2.51%)

Taxe foncière non bâti : 14,78% (2025 : 12.86%)

Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 25,94% (2025 : 25.61%)

Produits de la fiscalité – Impôts économiques :

Cotisations foncière des entreprises (CFE)	2 521 797
Allocation compensatrice (CFE principalement)	1 179 153
Comp. Perte CVAE via la fraction TVA	962 526
Total contribution économique territoriale (CET)	4 663 476
Taxes surfaces commerciales (TASCOM)	235 961
Impôts forfaitaire de réseaux (IFER)	206 540
Total TASCOM / IFER	442 501
Total impôt économique	5 105 977



Produits de la fiscalité – Impôts des ménages :

Comp. Perte TH - Fraction TVA	3 146 603
Taxe d'habitation additionnelle (TH)	351 497
Taxe Foncière sur les Propriétés bâties (TFPB)	937 741
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	206 637
Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties	47 440
Total impôts "ménage"	4 689 918

Produits autres taxes :

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	3 848 748
Taxe de séjour	51 494
Total autres taxes	3 900 242

Ainsi, sur le budget principal, les recettes issues de la fiscalité directe, reversée par l'Etat via la fraction TVA et des allocations compensatrices au titre des exonérations décidées par l'Etat représentent **13 696 137 €**.

Aussi, la taxe Gémapi perçue directement sur le budget annexe Gémapi représente 326 927 € (306 677€ par la fiscalité directe, le solde via un versement du Conseil départemental des Landes.

2. Section d'investissement :

a. Les dépenses d'investissement :

La section dépenses d'investissement s'élève à 3 401 106 €

Le remboursement en capital de la dette s'élève à : 743 k €

Les principaux investissements de l'exercice sont les suivants :

Les investissements de travaux (chapitre 23) représentent 1,6K € dont :

- Rénovation et extension école Tilh : 871€
- Programme de voirie : 674k€
- Travaux Abbaye Saint Jean de Sorde : 86k €

Pour les frais d'études, chapitre 20 : 71 K€

- Frais d'étude :
 - liées à la compétence urbanisme : 33 950 €,
 - honoraires d'architecte école Tilh 29 566 €

Pour les subventions d'équipements (chapitre 204) : 262 k € dont

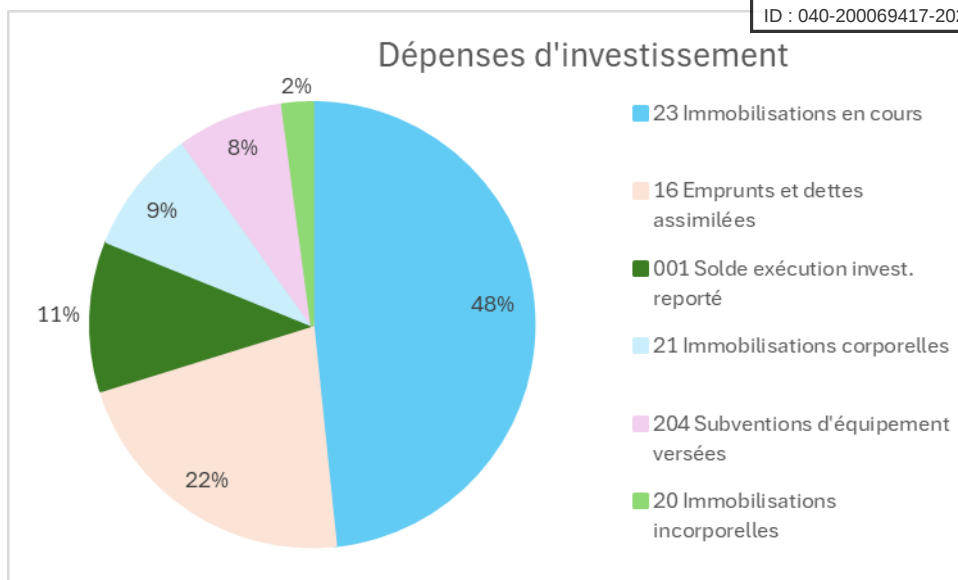
Projet Urbain Partenarial (Commune de Peyrehorade/Lidl/Société Pardies) 148 k €

Fond concours travaux maternelles Mimbase : 24 500€

Echangeur A641/RD19 pour 77 k€

Chapitre 21 immobilisations corporelles :

- travaux d'amélioration, d'entretien des bâtiments 71 800€ (dont sols souples à la maternelle de Peyrehorade pour 34 000€
- achat véhicule 62 500 €(fourgon 36 600€, kangoo 14 900 € et mégane 7500 € + équipement intérieur fourgon 3500€)
- Achats matériels informatiques 36 000 €
- Matériels et équipements pour les services

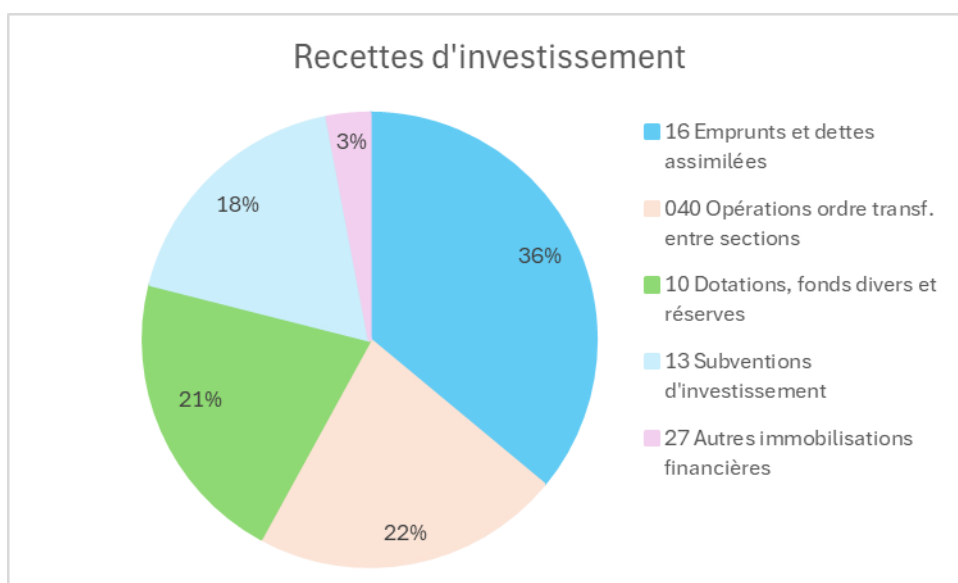


b. Les recettes d'investissement :

La section recettes d'investissement s'élève à 2 771 000 €.

Elles sont constituées par :

- Le fonds de compensation de la TVA : 199 k €
- Les subventions et participations de l'Etat, de la Région et du Département : 501 k €
- Réserves excédents de fonctionnement : 371 k €
- Emprunts : 1 000 000 €
- Amortissements des investissements 599 k €





II. BUDGETS ANNEXES

1. Budget annexe action économique

Les principaux postes sont les suivants :

a. Dépenses de fonctionnement

Charges de gestion courante (chap 011) :

- Les contrats de prestations de services pour 19 000 € dont Observatoire économique et fiscal de l'ADACL 11 000 €, Novaldi (annuaire) 2 250 €, ruche (Agrirenfort 1 000 €) vérifications périodiques bâtiments.
- Taxes foncières sur les bâtiments loués aux entreprises
- Maintenance : portail, portes sectionnelles, matériel incendie
- Concours divers : Landes attractivité 4 631 €

Charges de personnel (chap 012)

Salaires chargé développement territorial + refacturation d'une part des services support : direction + services administratifs

Opérations d'ordre liées aux ventes de terrain (chap 042) : vente terrain + plus-value 52 700 €

Autres charges de gestion courante (chap 65) :

- Autres contributions : syndicat mixte Pays d'Orthe 22 450€
- Autres personnes du droit privé : Initiative Landes 8 000 €, subvention associatifs relais saisonniers 5 000 €, aides aux agriculteurs 5 x 2 000 €, accompagnement création entreprises 2 x 1 000 €

b. Recettes de fonctionnement

Autres prod gestion courante (Chap 75) : Subvention d'équilibre versée par la CC 360 000 € et loyers des entreprises 80 000 €

Produits spécifiques (Chap 77) : vente de terrain Orthevielle à SCI Lana 52 769€, régularisation d'intérêts courus non échus (ICNE) liés aux emprunts 19 000 €

c. Dépenses d'investissement

Emprunts (chap 16) capital des emprunts 55 000 € ainsi que 1 500€ de dépôt de caution pour les entreprises nouvellement locataires

Immobilisations corporelles (chap. 20) : Frais d'études 42 000 € bornages, permis d'aménager, diagnostic amiante

Subventions d'équipements versés (chap 204) : Sydec travaux d'éclairage zone Boudigot 23 000 €

Immobilisation corporelles (chap 21) : achat terrain (bois) 16 000 €, achat foyer logements + frais notaires pour 224 500 €

Immobilisations en cours (chap 23) : agencement terrains : ZAE Cagnotte 25000€, préparation zone Tilh 5000 €, solde aire covoiturage 4000 €

d. Recettes d'investissement

Opérations d'ordre (chap. 040) : vente de terrain Orthevielle 45 160 € et plus-value 7 609€

Subventions d'investissement (chap.13) : fond de minoration Foyer Logements 66 000 € et solde subvention aire de covoiturage 9 340 €



2. Budget annexe Gémapi

a. Dépenses de fonctionnement

Autres charges de gestion courantes (chap 65) : contributions aux syndicats 174 000 € et autres participations 157 800 € (dont participation au syndicat mixte Bas Adour Maritime 127 000 €)

Charges de personnel (012) : 30 760 € 50% chargé de mission + facturation services support.

b. Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes (chap 73) : taxe Gémapi votée 326 9277€ perçue 306 920 €, la différence est versée par le CD40 sur le chapitre dotations et participation chap 74. (Fiscalité locale, chap 731 : 1107€ rôles supplémentaires).

Dotations et participations (chap.74) : 20 250 € part taxe gémapi CD40, 59 525 € versement du budget principal au budget annexe correspondant aux attributions de compensation déduites aux communes lors du transfert de compétence à la CC.

c. Recettes d'investissement

Opérations d'ordre (chap 040) : amortissements

3. Budget annexe Multiple rural

a. Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (chap 011) : taxes foncières 1400€, réparations matériels (lave vaisselles, armoire froides, matériel froid) pour 785€ et entretien du bâtiment, vérifications périodiques...

Opérations d'ordres (chap 042) : 12 500 € amortissements

b. Recettes de fonctionnement

Autres produits de gestion courantes (chap 75) : loyers du multiple + appartement : 9800€, subvention d'équilibre de la CC 5 000 €

c. Dépenses d'investissement

Immo. Corporelles (chap 21) : remplacement lave-vaisselle 2 500 €, remplacement adoucisseur 1 100€

d. Recettes d'investissement

Opérations d'ordre (chap 040) : amortissements

4. Budget annexe Office de tourisme

a. Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (chap. 011) : prestations de services 50 000 € (dont site web 19 000 €, conception magazine 5 000 €, Landes attractivité 5 000 €, 2 Terra Aventura 1700 €, frais liés aux événements, audit destination excellence...

Etudes et recherches : études positionnement Emotio 15 000 € / Mission des offices de tourisme de Nouvelle Aquitaine : 7 000 €,

Autres matières et fournitures achat boutique 9 700 €,

Concours divers : Landes attractivité 900 € / ADN 900 €,

Charges de personnel (chap. 012) : 246 000 € personnel OT, directrice pole PCT + facturation services support (direction, administratif et technique).

b. Recettes de fonctionnement

Par des tiers (chap 70) : vente billetterie et boutique 72 199 €

Subvention équilibre (chap. 75) : 300 000 €



c. Dépenses d'investissement

Immobilisations corporelles (chap. 21) : autres bâtiments 4 900€ fourniture et bloc-porte 3 500 € et travaux électriques 1 400 €/ autre matériel et outillage : panneaux vallée du kiwi 5 800 €

Autres matériels de bureau et mobiliers 4576€ et 2078€ (achats de vélos électriques)

d. Recettes d'investissement

Amortissements (chap 040) : 10 500 €

FCTVA (chap 10) : 3 100 €

III. BUDGETS CONSOLIDES

1. Tableau des budgets consolidés

Dépenses de fonctionnement	Principal	BA Action éco	BA Gémapi	BA Multiple rural	BA Office de tourisme	Consolidé
011- Charges à caractère général	2 156 573	52 943		3 478	106 768	2 319 763
012- Charges de personnel et frais assimilés	6 272 078	111 983	30 762		246 319	6 661 142
014- Atténuations de produits	2 099 183		5 221			2 104 404
65- Autres charges de gestion courante	6 203 248	47 464	331 875		31 525	6 614 111
042- Opérations ordre transf. entre sections	599 750	234 937	22 563	12 505	10 549	880 303
66- Charges financières	122 894	19 278				142 172
67- Charges spécifiques	219	6 342				6 561
68- Dotations aux provisions, dépréciations	210					210
Total Dépenses	17 454 155	472 947	390 420	15 983	395 161	18 728 666

Recettes de fonctionnement	Principal	BA Action éco	BA Gémapi	BA Multiple rural	BA Office de tourisme	Consolidé
73- Impôts et taxes	8 951 880		306 920			9 258 800
731- Fiscalité locale	3 968 461		1 107			3 969 568
74- Dotations et participations	4 356 475		79 775			4 436 250
002- Résultat de fonctionnement reporté	1 591 641	99 964	380 864	9 610	47 677	2 129 757
70- Prod. services, domaine, ventes diverses	1 397 366				72 200	1 469 566
75- Autres produits de gestion courante	74 253	440 901		14 870	300 000	830 024
013- Atténuations de charges	34 142					34 142
76- Produits financiers	3 815					3 815
77- Produits spécifiques	27 005	72 749				99 755
dont subvention versée par le budget principal		360 000	59 525	5 000	300 000	
Total Recettes	20 405 037	613 615	768 666	24 480	419 877	22 231 676

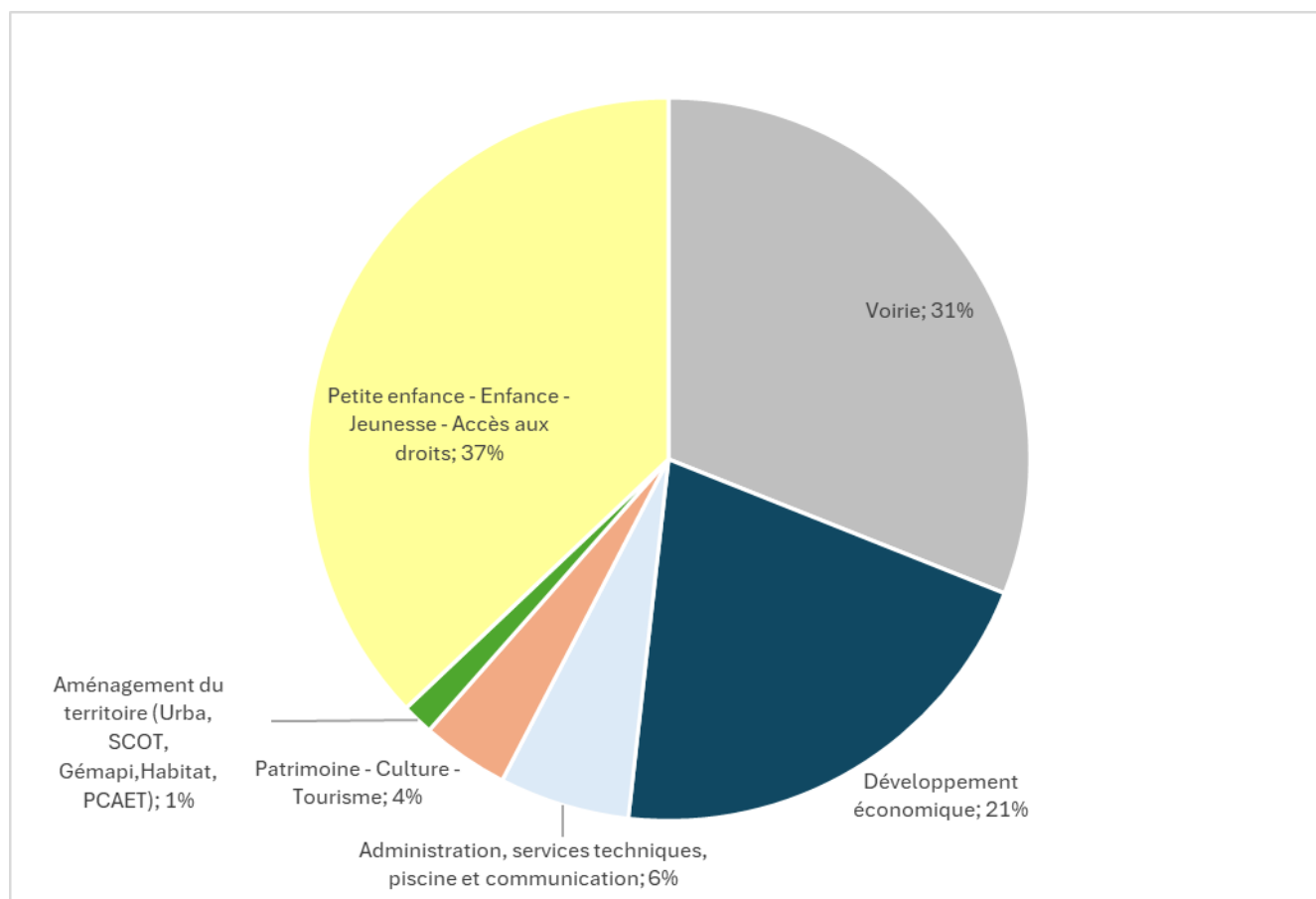
Dépenses d'investissement	Principal	BA Action éco	BA Gémapi	BA Multiple rural	BA Office de tourisme	Consolidé
23- Immobilisations en cours	1 644 705	34 816				1 679 521
16- Emprunts et dettes assimilées	743 466	56 747				800 212
001- Solde exécution invest. reporté	371 241					371 241
21- Immobilisations corporelles	307 575	240 622		4 119	17 648	569 964
204- Subventions d'équipement versées	262 226	23 174				285 400
20- Immobilisations incorporelles	71 893	42 263				114 156
Total Dépenses	3 401 106	397 622	0	4 119	17 648	3 820 495

Recettes d'investissement	Principal	BA Action éco	BA Gémapi	BA Multiple rural	BA Office de tourisme	Consolidé
040- Opérations ordre transf. entre sections	599 750	234 937	22 563	12 505	10 549	880 303
10- Dotations, fonds divers et réserves	570 997				3 162	574 159
001- Solde exécution invest. reporté		814 629	45 126	261 927	4 815	1 126 496
16- Emprunts et dettes assimilées	1 000 000	1 800				1 001 800
13- Subventions d'investissement	501 131	75 340				576 471
27- Autres immobilisations financières	99 185					99 185
Total Recettes	2 771 063	1 126 705	67 689	274 431	18 526	4 258 414

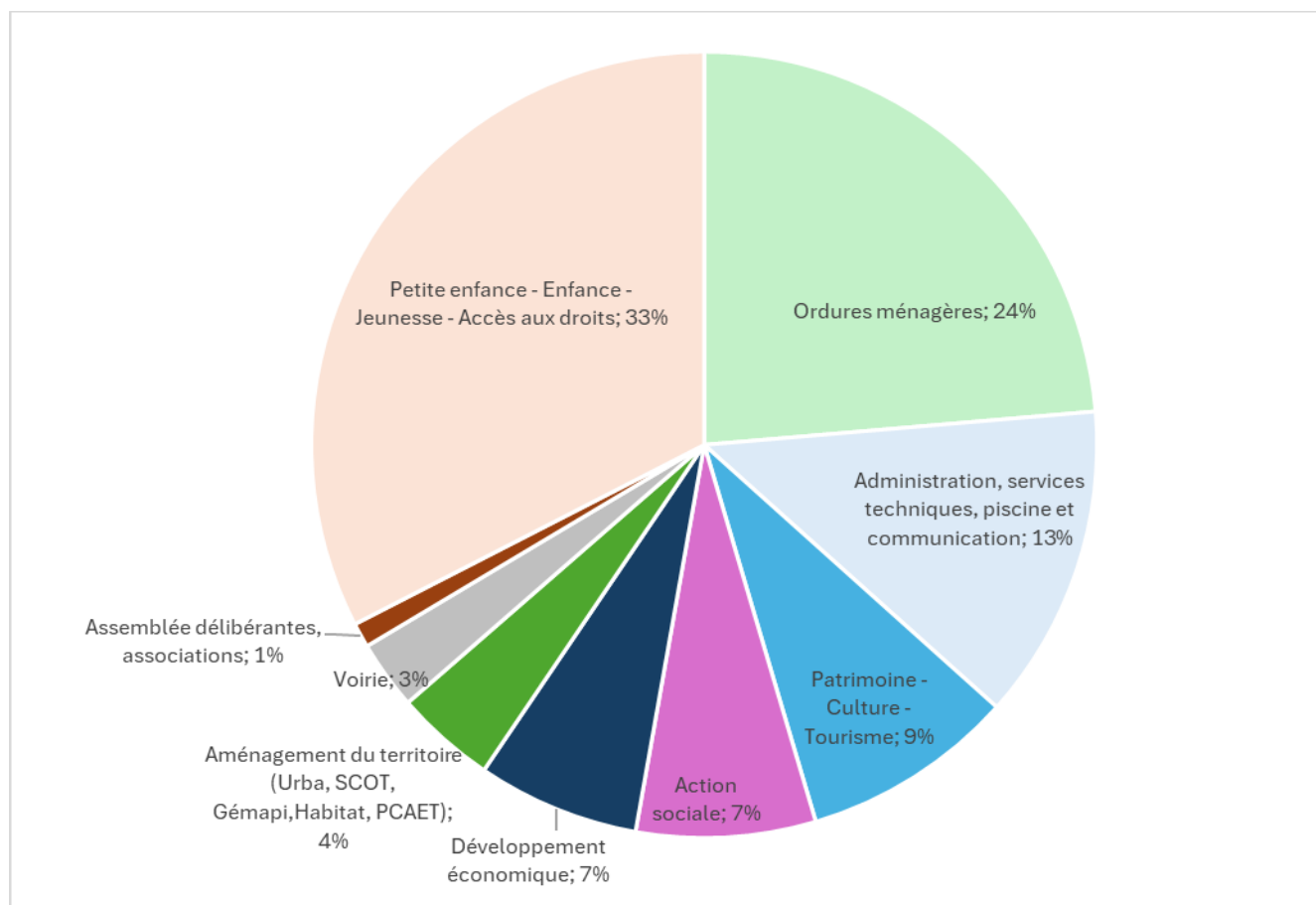


2. Répartition en graphique des dépenses des budgets consolidés

a. Dépenses d'investissement des budgets consolidés

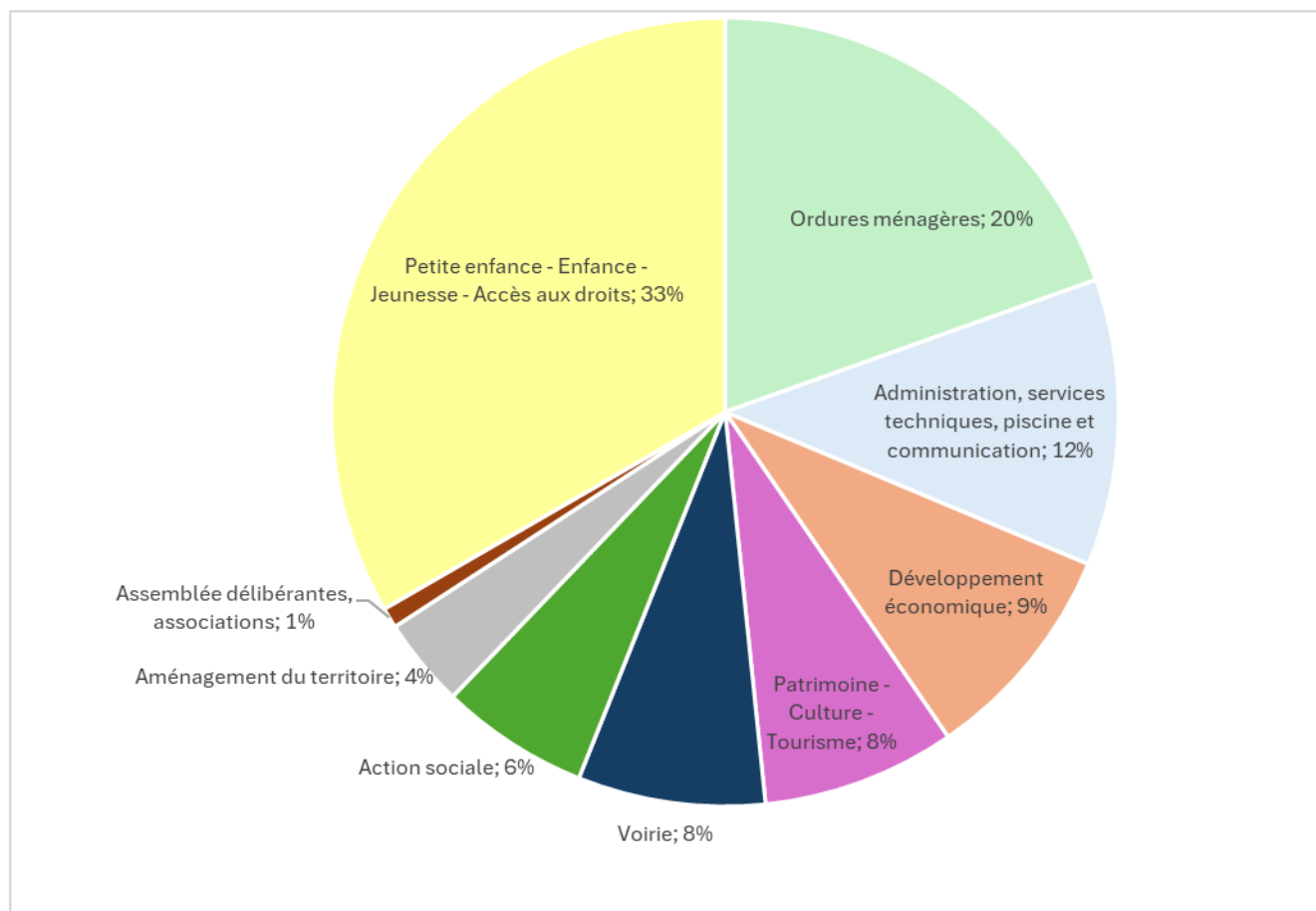


b. Répartition Dépenses Fonctionnement budgets consolidés :





c. Répartition Investissement + fonctionnement budgets consolidés :





IV. La dette

1. Budget principal

a. Tableau récapitulatif

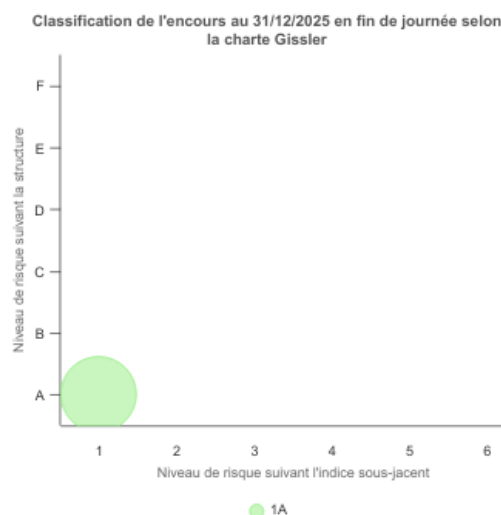
Encours global	31/12/2025	
Capital restant dû	5 792 K€	
Encours taux fixe	5 792 K€	100,00 %
Encours Taux Variables/Révisables	0 K€	0,00 %
Encours Structuré	0 K€	0,00 %
Annuité	820 K€	
Amortissement du capital	711 K€	
Intérêts	109 K€	
Intérêts courus non échus (ICNE)	28,74 K€	
Taux moyen annuel 2025	2,15 %	
Durée de vie résiduelle	14 ans, 10 mois	
Nombre de contrats	24	

La dette s'élève à 5 792 K€ répartis sur 24 emprunts, soit un encours moyen de 241 K€. Elle est constituée de 100,00% d'encours à taux fixe.

Le taux moyen¹ représente le coût de la dette, sur l'exercice budgétaire 2025 il s'élève à 2,15% (évaluation sur la base des anticipations de marché au 31/12/2025).

Le graphique ci-dessous représente la répartition de l'encours par niveau de classification.

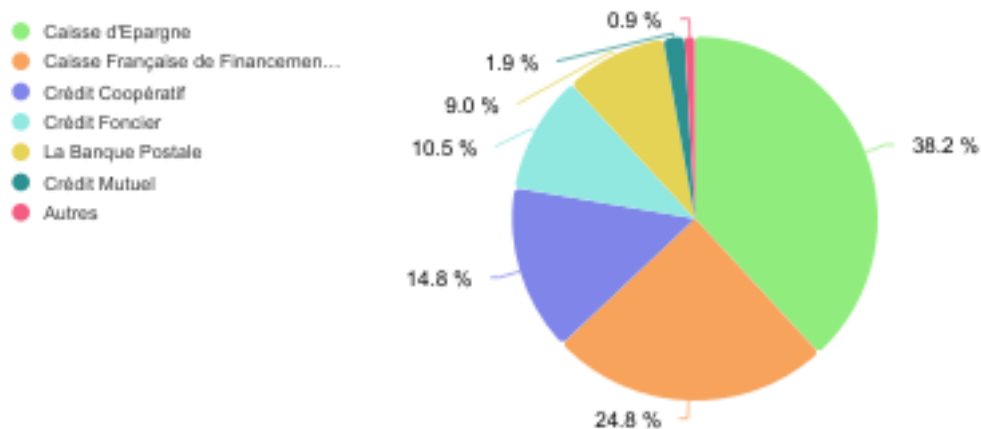
Les encours les moins risqués (dont la charge d'intérêts est la moins volatile) sont classés en bas à gauche, le niveau de risque augmente vers le haut et vers la droite. 100,00 % de l'encours de la dette est classée en 1-A dans la Charte Gissler.



¹ 'Taux Moyen' = Charge d'intérêts / Encours moyen annuel
 avec 'Charge d'intérêts' = Intérêts payés + Intérêts courus (N) - Intérêts courus (N-1)



b. Structure par prêteur



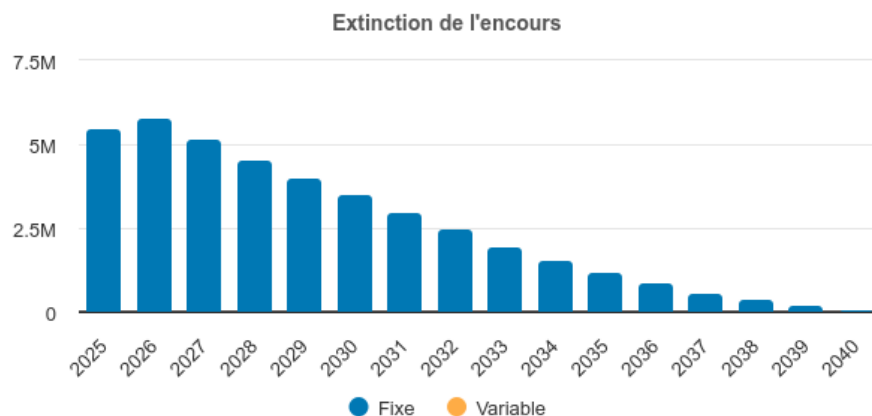
Prêteurs	31/12/2025	
Caisse d'Epargne	2 212 K€	38,18 %
Caisse Française de Financement Local	1 435 K€	24,77 %
Crédit Coopératif	855 K€	14,76 %
Crédit Foncier	609 K€	10,52 %
La Banque Postale	521 K€	8,99 %
Crédit Mutuel	109 K€	1,87 %
Autres	53 K€	0,91 %
Total	5 792 K€	100 %

Les principaux prêteurs sont les suivants, Caisse d'Epargne (+38,18%), Caisse Française de Financement Local (+24,77%), Crédit Coopératif (+14,76%), Crédit Foncier (+10,52%).

La diversification des prêteurs permet de limiter la dépendance de la structure par rapport à chacun de ses partenaires financiers.

c. Extinction de la dette au 31/12/2025

- Histogramme de l'encours de dette au 1 janvier de l'année jusqu'à extinction de l'encours





- Tableau de l'extinction de l'encours

Exercice	Encours début	Capital	Intérêts	Tirage	Taux moyen	Taux actuariel	Annuité
2025	5 503 K€	711 K€	109 K€	1 000 K€	2,15 %	2,29 %	820 K€
2026	5 792 K€	636 K€	130 K€	0 K€	2,30 %	2,26 %	765 K€
2027	5 157 K€	590 K€	116 K€	0 K€	2,32 %	2,39 %	706 K€
2028	4 567 K€	540 K€	102 K€	0 K€	2,34 %	2,49 %	642 K€
2029	4 027 K€	521 K€	91 K€	0 K€	2,37 %	2,39 %	611 K€
2030	3 506 K€	509 K€	80 K€	0 K€	2,42 %	2,35 %	589 K€
2031	2 996 K€	514 K€	69 K€	0 K€	2,49 %	2,61 %	583 K€
2032	2 483 K€	499 K€	59 K€	0 K€	2,58 %	2,72 %	558 K€
2033	1 983 K€	416 K€	49 K€	0 K€	2,71 %	2,77 %	465 K€
2034	1 567 K€	374 K€	40 K€	0 K€	2,88 %	2,75 %	415 K€
2035	1 193 K€	314 K€	32 K€	0 K€	3,08 %	3,21 %	346 K€
2036	879 K€	292 K€	25 K€	0 K€	3,28 %	3,38 %	317 K€
2037	587 K€	188 K€	18 K€	0 K€	3,39 %	3,48 %	206 K€
2038	399 K€	191 K€	11 K€	0 K€	3,30 %	3,43 %	202 K€
2039	208 K€	127 K€	5 K€	0 K€	3,22 %	3,26 %	132 K€
2040	82 K€	82 K€	1 K€	0 K€	3,23 %	3,26 %	83 €

2. La dette du budget annexe action économique

a. Tableau récapitulatif

Encours global	31/12/2025	
Capital restant dû	536 K€	
Encours taux fixe	425 K€	79,33 %
Encours Taux Variables/Révisables	111 K€	20,67 %
Encours Structuré	0 K€	0,00 %
Annuité	75 K€	
Amortissement du capital	55 K€	
Intérêts	20 K€	
ICNE contrats	9,02 K€	
Taux moyen annuel 2025	3,38 %	
Durée de vie résiduelle	11 ans, 4 mois	
Nombre de contrats	5	

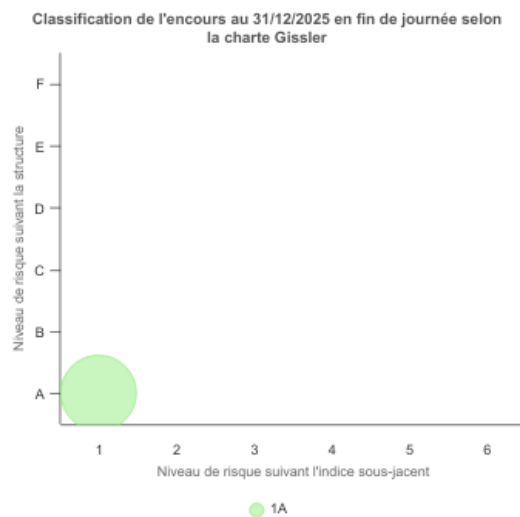


La dette s'élève à 536 K€ répartis sur 5 emprunts, soit un encours moyen de 107 K€. Elle est constituée de 79,35 % d'encours à taux fixe, de 20,67 % d'encours à taux variable et de 0,00 % d'encours structurés.

Le taux moyen représente le coût de la dette, sur l'exercice budgétaire 2025 il s'élève à 3,38 % (évaluation sur la base des anticipations de marché au 31/12/2025).

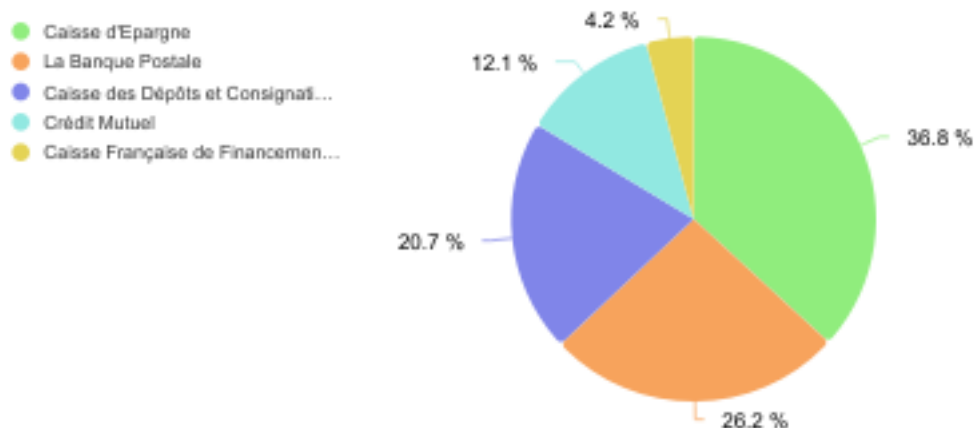
Le graphique ci-dessous représente la répartition de l'encours par niveau de classification.

Les encours les moins risqués (dont la charge d'intérêts est la moins volatile) sont classés en bas à gauche, le niveau de risque augmente vers le haut et vers la droite. 100,00 % de l'encours de la dette est classée en 1-A dans la Charte Gissler.



100,00 % de l'encours de la dette est classée en 1-A dans la Charte Gissler.

b. Structure par prêteur



Prêteurs	31/12/2025	
Caisse d'Epargne	197 K€	36,76 %
La Banque Postale	141 K€	26,23 %
Caisse des Dépôts et Consignation	111 K€	20,67 %
Crédit Mutuel	65 K€	12,15 %
Caisse Française de Financement Local	23 K€	4,20 %
Total	536 K€	100 %

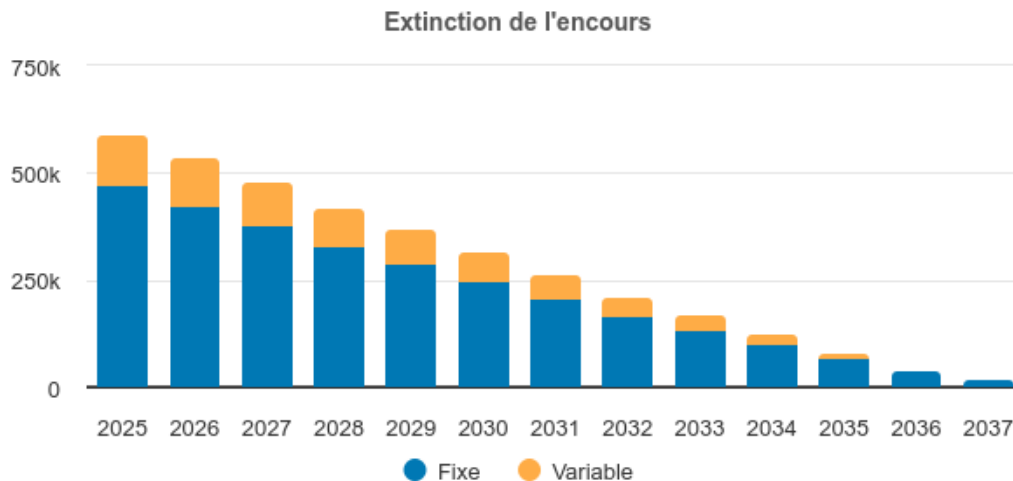


Les principaux prêteurs sont les suivants, Caisse d'Epargne (+36,76%), La Banque Postale (+26,23%), Caisse des Dépôts et Consignation (+20,67%), Crédit Mutuel (+12,15%).

La diversification des prêteurs est une saine méthode de gestion puisqu'elle limite la dépendance de la structure par rapport à chacun de ses partenaires financiers.

c. Extinction de la dette au 31/12/2025

- Histogramme de l'encours de dette au 1 janvier de l'année jusqu'à extinction de l'encours



- Tableau de l'extinction de l'encours

L'annuité tient compte des frais, RA avec flux et gains/pertes sur instruments de couvertures éventuels.

Exercice	Encours début	Capital	Intérêts	Tirage	Taux moyen	Taux actuariel	Annuité
2025	591 K€	55 K€	20 K€	0 K€	3,38 %	3,18 %	75 K€
2026	536 K€	57 K€	18 K€	0 K€	3,02 %	3,17 %	74 K€
2027	479 K€	58 K€	15 K€	0 K€	2,96 %	3,17 %	73 K€
2028	421 K€	52 K€	13 K€	0 K€	3,01 %	3,22 %	65 K€
2029	369 K€	51 K€	12 K€	0 K€	3,08 %	3,29 %	63 K€
2030	319 K€	52 K€	11 K€	0 K€	3,18 %	3,38 %	63 K€
2031	267 K€	53 K€	9 K€	0 K€	3,33 %	3,50 %	62 K€
2032	214 K€	43 K€	8 K€	0 K€	3,51 %	3,68 %	51 K€
2033	171 K€	44 K€	7 K€	0 K€	3,74 %	3,84 %	51 K€
2034	127 K€	45 K€	5 K€	0 K€	4,21 %	4,09 %	50 K€
2035	81 K€	39 K€	4 K€	0 K€	5,21 %	4,60 %	43 K€
2036	42 K€	21 K€	2 K€	0 K€	5,49 %	5,47 %	23 K€
2037	22 K€	22 K€	1 K€	0 K€	5,48 %	5,48 %	23 €



V. Ratios et niveau d'épargne

- Tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R Budget principal

Analyse	Ratio national	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	394	550	642	677	673
Produit des 3 taxes par habitant	185	164	169	162	181
Recettes réelles de fonctionnement par habitants	477	611	670	711	740
Dépenses d'équipement brut / population	104	48	60	81	81
Encours de dette par habitant	200	229	228	232	241
DGF par habitant	51	45	45	47	48
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	42,4	37	36	37	37
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursements de dette / recettes réelles de fonctionnement	86,8	95	101	99	95
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21,8	8	9	11	11
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	42	37	33	32	32

- Niveau d'épargne

Analyse	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement courant	15 302 159,42	16 835 426,89	17 964 289,38	18 782 566,73
Dépenses de fonctionnement courant	13 366 423,47	15 717 694,52	16 544 844,84	16 731 293,26
Epargne de gestion	1 935 735,95	1 117 732,37	1 419 444,54	2 051 273,47
Résultats financiers	-113 761,16	-117 463,19	-99 859,64	-119 078,96
Résultats exceptionnels	801,77	284,20	-155 985,64	21 386,79
Epargne brute	1 822 776,56	1 000 553,38	1 163 599,26	1 953 581,30
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	768 050,39	865 849,92	751 184,56	743 465,64
Créances sur des collectivités	0,00	88 675,27	93 783,32	99 184,80
Epargne Disponible (Autofinancement net)	1 054 726,17	223 378,73	506 198,02	1 309 300,46
Taux d'épargne brute	13,91	6,85	7,38	11,72
Taux d'épargne nette	6,89	1,33	2,82	6,96



VI. Effectifs de la collectivités et charges de personnel

1. Structure des effectifs

- *Equivalents temps plein (ETP) moyen annuel tous statuts confondu (CDD occasionnels et saisonniers compris):*

2022 : 142,70 ETP pour 270 agents

2023 : 150,74 ETP pour 269 agents

2024 : 168.31 ETP pour 301 agents

2025 : 164.55 ETP pour 261 agents

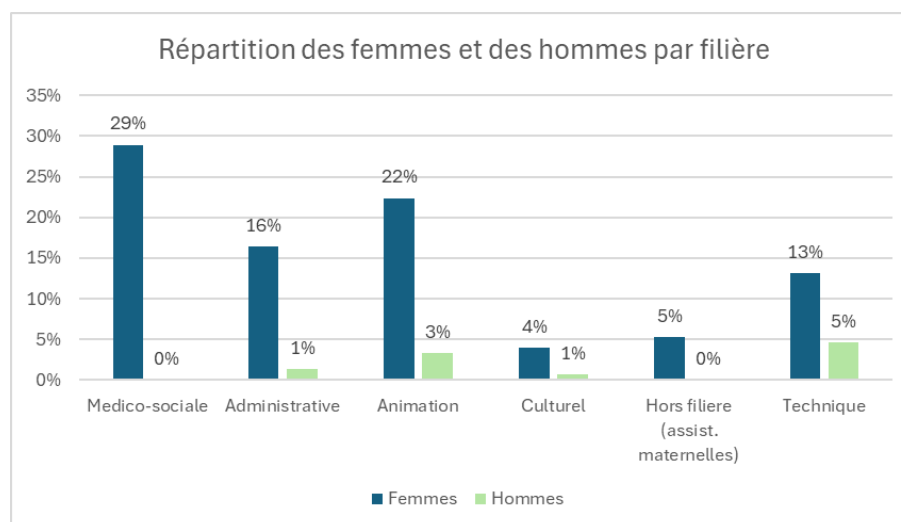
- *Effectif par statut dans l'année*

	CDD occasionnel	CDD permanent	Contrat de projet	CDI	Apprentissage	Titulaire	Total général
2022	108	57	1	9	3	92	270
2023	108	60	1	7	2	91	269
2024	149	31	1	8	1	111	301
2025	107	36	1	7	1	109	261

- *Emploi permanent par catégories au 31 décembre*

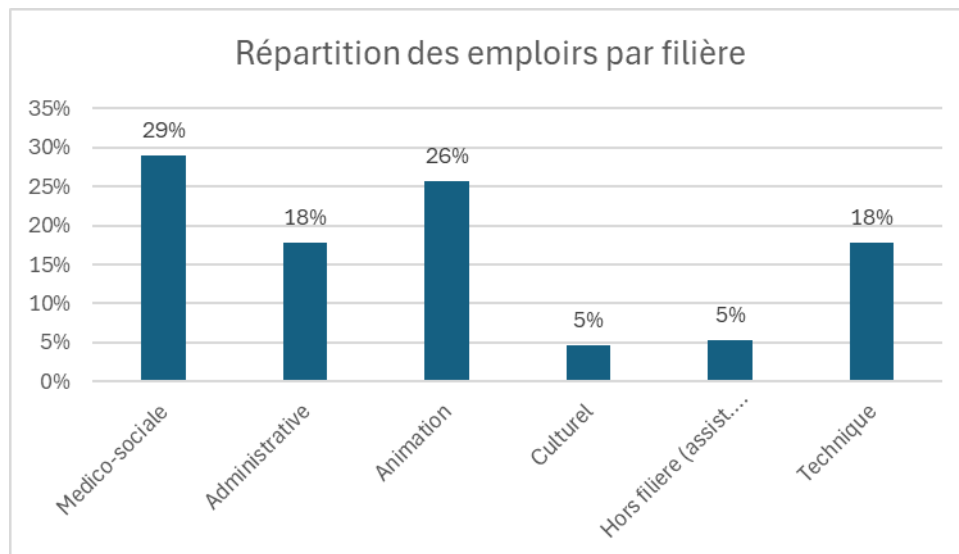
	CDI et CDD Permanent (dont contrat de projet)				Titulaire			Total
	A	B	C	Total	A	B	C	
2022	3	7	27	37	12	15	56	83
2023	4	8	56	68	14	15	62	91
2024	4	7	29	40	17	18	76	111
2025	3	7	25	35	17	16	76	109

- *Répartition Hommes/Femmes par filière emploi permanents au 31 décembre*

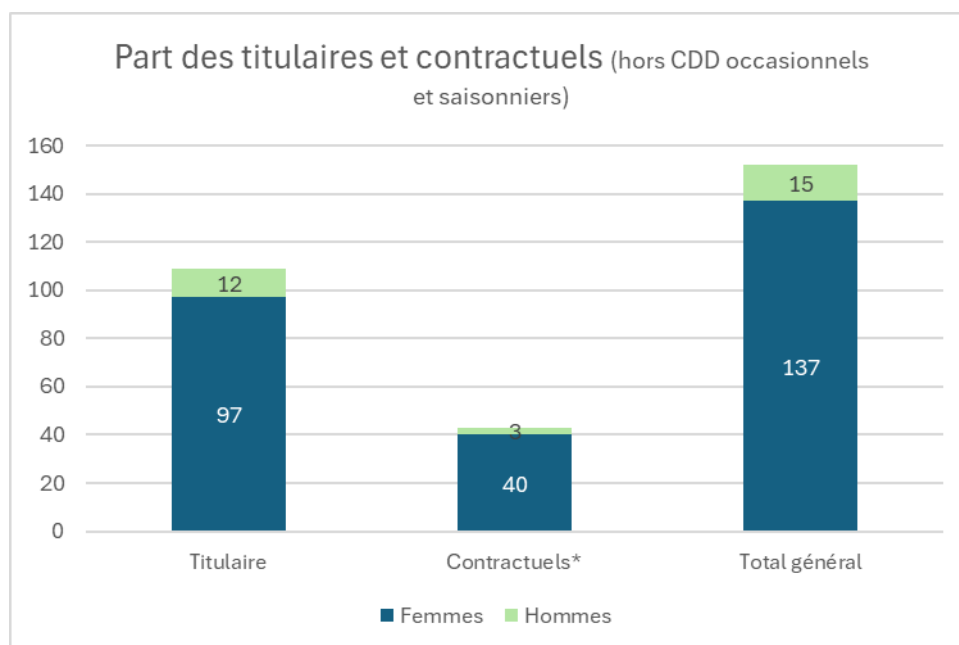




○ Répartition par filière emplois permanents



○ Part des titulaires et des contractuels



2. Dépenses de personnel – éléments de rémunération

○ Rémunération moyenne brute mensuelle rétablie en ETP des fonctionnaires par catégorie

2025

	Nb agents rémunérés	Traitement indiciaire brut moyen	Moyenne de NBI montant	Moyenne de IFSE	Moyenne de Suppl. Familial	Somme de Avantages nature
A	20	2 479 €	108 €	679 €	57 €	0 €
B	23	1 982 €	123 €	373 €	45 €	0 €
C	109	1 343 €	59 €	157 €	31 €	0 €

Les agents bénéficiant de NBI, au nombre de 12, sont le Directeur général des services, la directrice de l'Administration Générale et la responsable du service RH au titre de la responsabilité d'un service nécessitant une technicité particulière, les agents guide au patrimoine et à l'office de tourisme pour la pratique d'une langue étrangère dans le cadre de leurs missions, les directrices de crèche, l'agent d'accueil de France services.



- *Comparatif avec rémunération brute mensuelle des fonctionnaires rétribués en 2024 par catégorie en 2025*

2024	Nb agents rémunérés	Traitement indiciaire brut moyen	Moyenne de NBI montant	Moyenne de IFSE	Moyenne de Suppl. Familial	Somme de Avantages nature
A	21	2 320 €	111 €	630 €	61 €	0 €
B	25	1 763 €	123 €	335 €	69 €	0 €
C	106	1 337 €	65 €	165 €	34 €	0 €

- *Avantages en nature en € versés*

Aucun avantage en nature n'a été versé sur l'exercice

- *Heures supplémentaires*

Sur l'exercice, aucune heure supplémentaire n'a été payée.

3. Durée effective du temps de travail

La durée légale du temps de travail de 1607h est appliquée dans l'ensemble des services de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

En outre, le règlement intérieur du personnel a été approuvé en comité technique et en conseil communautaire en 2019. Ce dernier confirme et réaffirme la nécessité de réaliser 1607h de travail effectif pour un temps complet.